

Location salle de réunions

Les + OBJECTIFS

- La Chambre d'agriculture, sur le site du Haut-Rhin, met à disposition des salles de réunion pour la réalisation d'événements professionnels (formation, Assemblées Générales, conférence...). La location peut s'effectuer à la ½ journée, la journée ou en soirée. Les salles de réunions ont une capacité allant de 20 à 150 places assises.

Pour QUI ?

- Associations à but non lucratif, organismes non agricoles, organisations économiques agricoles.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- Mise à disposition d'une salle de réunion selon les disponibilités du planning de réservation.
- Accompagnement de la réservation jusqu'à l'utilisation de la salle : réservation par téléphone, mail ou sur rendez-vous, établissement d'un contrat de location, suivi retour de contrat.
- L'utilisateur est autorisé à occuper aux dates et heures la salle de réunion visée dans le contrat et l'offre de service.



NOS ENGAGEMENTS :

- Possibilité de restauration sur place, co-géré par la Chambre d'agriculture et la Sodexo – menu au choix (sauf Altkirch).
- Carte et tarifs sur demande.
- Espace bar gratuit si location d'une salle (organisation de café d'accueil, pause, apéritif).

Service interdit en salle.

BÉNÉFICIE CLIENT :

- Parking gratuit.
- Accès pour personnes à mobilité réduite.
- Vestiaire dans le hall d'accueil.
- Accès internet (réseau ou wifi) dans toutes les salles et sur demande préalable.
- Mise à disposition de l'installation de sonorisation et de vidéo-projecteur équipant certaines salles.
- Possibilité de réservation préalable d'un ordinateur et/ou d'un vidéo-projecteur.



Infos pratiques

Contact
Claire WIR
03 89 20 97 00
claire.wir@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée
Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.